L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 18 JANVIER 1894. 67me Année

Voitures et Harnais, Voitures d'enfants Bicycles,
R. P. RANDALL,
54 & 56 Baronne.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 18 JANVIER 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Les délégués de l'industrie sucrière à Washington.

Nous revenons encore une fois, et toujours avec tristesse, sur cette malheureuse question sucrière qui cause tant d'inquiétudes parmi nous et nous menace d'un désastre irréparable. La preuve de toutes ces alarmes, trop bien justifiées, hélas! nous la trouvons dans les plaintes amères, dans les éloquentes protestations qui se renouvellent à chaque instant, et dont se font les échos les organes de l'opinion ; nous la trouvons dans les Conventions qui se réunissent, depuis quelque temps, pour adresser ces mêmes plaintes, les mêmes protestations au Congrès ; dans les efforts désespérés des représentants de nos intérêts à la Chambre et au Sénat de Washington ; dans l'envoi de comités de planteurs qui quittent leurs foyers, leurs champs pour s'en aller plaider notre cause près de gens qui ont tout intérêt à la défendre et semblent prendre un malin plaisir à la trahir.

Un de ces comités vient encore de prendre le chemin de Washington. Il est très habilement composé, cette fois. On y trouve des hommes comme MM. Henry McCall, James P. Kock, James A. Ware, W. H. Krumbaar, H. C. Warmoth, John Dymond, S. A. Knapp, E. Rost.

Certes, il était difficile de confier la défense de nos intérêts à de plus habiles mains. Ce sont tous de grands et intelligents planteurs qui connaissent à fond la question et sont éminemment capables de la traiter sous toutes ses faces. Réussiront-ils dans leur démarche? Nous le souhaitons de tout cœur, sans trop l'espérer. Ce n'est pas la première fois qu'ils la font et tout le monde sait qu'ils y ont échoué.

Ce qui étonne véritablement, c'est l'obstination aveugle qu'apporte le Comité des Voies et Moyens dans toute cette affaire. Il y a un déficit dans le trésor. Ce déficit grossit tous les jours dans des proportions inquiétantes. Le fait est évident, avéré ; les membres du comité l'avouent ; le secrétaire des finances le proclame ; il déclare même qu'il lui faut lancer une émission de bons et faire un nouvel emprunt—ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps. Le gouvernement se trouve même dans l'impossibilité de payer aux planteurs sucriers la prime qu'il leur doit—ce qui met ces derniers en retard, les force à s'endetter et arrête l'essor de l'industrie. La situation est déplorable, tout le monde en convient. Il n'y a guère qu'un moyen d'en sortir, sans faire la moindre dette ; c'est de rétablir l'ancien droit sur les sucres étrangers. Ce droit est le plus facile à percevoir que l'on connaisse ; le pays y est, d'ailleurs, accoutumé ; il a existé de temps immémorial. Les populations ne s'en sont jamais plaintes, tant il pèse légèrement sur l'article de consommation qu'il s'agit de frapper de nouveau, après deux ans d'interruption. Le comité s'y refuse. Il aime mieux forcer le gouvernement à faire un nouvel emprunt, à établir même sur le revenu une taxe à laquelle la masse des contribuables a échappé jusqu'ici, qui lui répugne, qui lui est odieuse, qui rendra le parti démocrate impopulaire. Le comité persiste plus que jamais dans son refus.

On lui représente qu'il s'agit d'une industrie qui fait vivre plus de six cent mille personnes, plus de la moitié de la population d'un Etat ; que dans cette industrie il a été jeté d'énormes capitaux en achats de machines, en améliorations de toute sorte ; que toutes ces dépenses qui ont été faites par suite des engagements qu'avait pris le gouvernement vont être absolument perdues et les planteurs, complètement ruinés. Rien n'y fait.

On insiste encore. "Le peuple américain, dit-on, avec grande raison, est un grand consommateur de sucre, le plus grand qu'il y ait au monde. Il lui faut du sucre, à tout prix, quelle qu'en soit d'ailleurs la provenance. S'il n'en trouve pas dans le pays, il va le chercher ailleurs. Il dépense ainsi par an une centaine de millions qui vont enrichir l'étranger. Si l'on supputait toutes les sommes qui sont ainsi sorties annuellement de l'Union, on reculerait effrayé des milliards et des milliards que nous avons perdus de cette façon et qui auraient été beaucoup mieux dans nos poches que dans celles des autres nations. Or, vous avez une industrie qui grandit dans des proportions merveilleuses ; elle promet de vous affranchir de ce lourd tribut dans quelques années. Encouragez-la, soutenez-la. C'est une centaine de millions que vous épargnerez tous les ans à vos populations ; au bout de dix ans ce sera un milliard de gagné, à l'aide duquel nous pourrons fonder et faire prospérer d'autres industries.

Peine perdue. Nos singuliers financiers persistent dans leur refus. On a beau leur dire qu'ils se perdent, qu'ils perdent avec eux le parti démocrate et qu'ils font les affaires des républicains qui, en effet, se frottent les mains devant un pareil aveuglement ; encore une fois, peine perdue!

Voici un nouveau Comité Louisianais parti pour Washington. Sera-t-il plus heureux que ses prédécesseurs? Espérons-le. D'ailleurs, ce n'est plus guère sur le Comité des Voies et Moyens que nous comptons, mais sur la Chambre entière, dont le bon sens finira probablement par faire justice de ces réformateurs à rebours, de ces creux théoriciens, de ces financiers de pacotille.

Une acquisition précieuse pour la cuisine, est le lait condensé "Borden's Peerless Brand Evaporated Cream" absolument pur et non sucré, si soigneusement préparé, qu'il se conserve indéfiniment, et, toujours, peut servir dans toutes les recettes.

Les qualités que possède la Salsepareille d'Ayer pour purifier le sang, la rendent inappréciable pour toutes les maladies de la peau,

L'ÉPÉE DE CHARLEMAGNE.

On vient de retrouver à Columbia (Caroline du Sud) l'épée de Charlemagne, qui avait été volée dans cette ville à Lafayette, en 1825, lors de son dernier voyage en Amérique. Telle est du moins la grande nouvelle à sensation que contient la dépêche suivante de Columbia, que nous reproduisons simplement à titre de curiosité :

"M. Stevens, un patron charpentier, surveillait des travaux d'excavation, lorsqu'il a exhumé une épée d'une forme absolument inconnue à Columbia.

" Cette arme, à deux tranchants, a été montrée depuis aux plus vieux habitants de la ville, et l'un d'eux, qui avait vu Lafayette en 1825, a déclaré aussitôt reconnaître l'épée pour celle que portait le héros des Deux-Mondes. Cette épée, a raconté le vieillard, vient de Charlemagne et appartient à la maison royale de France. Charlemagne s'en était servi, un jour de bataille, pour trancher la tête au général qui combattait contre lui. Depuis lors, cette épée était conservée dans la maison de France comme un trophée des plus précieux.

"Cependant Charles X, désirant témoigner sa reconnaissance à Lafayette pour la manière dont il s'était acquitté d'une mission secrète, lui avait donné cette épée historique, à la condition expresse qu'à sa mort elle serait rendue à la maison de France. Or, en 1825, lorsque Lafayette arriva à Columbia, l'épée de Charlemagne qu'il portait, disparut d'une manière inexplicable. On se livra aux plus actives recherches ; Lafayette prolongea même son séjour à Columbia ; mais la fameuse épée resta introuvable.

"Charles X, ajoute le plus vieil habitant de Columbia, fut tellement irrité en apprenant que l'épée de Charlemagne avait été perdue, qu'il fit défendre à Lafayette de se présenter devant lui."

BAPTÊME CIVIL.

Le "Comité du baptême civil et de propagande d'athéisme," dit le *Journal des Débats* du 31 décembre, réuni hier, à la Maison du Peuple, a administré à neuf enfants son baptême. Les statuts de la nouvelle Société qualifient honnêtement la tâche qu'elle entreprend "d'œuvre de moralité et de salubrité publique." Il faisait bien froid dans le grand hall de la Maison du Peuple. Les pauvres bébés grelottaient ; les parrains grillaient des cigarettes ; les marraines battaient la semelle pour se réchauffer. On fait silence, un moment, pour écouter M. Goulié, qui expose en ces termes, d'un pur attiédisme, ses idées sur l'idéal chrétien :

"Le christianisme, dit-il, ne fut qu'une époque d'abrutissement. Aujourd'hui que nous nous dressons devant lui, il nous inculte en nous rendant responsables de tous les crimes. Mais les catholiques ont fait mieux que la bombe du Palais-Bourbon. Ils ont eu Polyeucte et le moine Jacques Clément, les Ravachol's et les Vaillants de leur temps. Des évêques ont brûlé Jeanne d'Arc. Donc, ce ne sont pas les athées qui ont fait le mal : vous les trouverez toujours parmi les victimes, jamais parmi les bourreaux. La société est pleine des crimes de ces gens qui se disent paternels. Si le peuple n'a plus l'idéal chrétien c'est qu'il est trop instruit sur la valeur de cet idéal. Il faut donc combattre le cléricalisme en lui enlevant surtout l'instruction. Citoyens, il faut reconquérir cette vieille butte de Montmartre, le mont Aventin de la libre pensée, que le cléricalisme veut aujourd'hui nous arracher. Coupons les vivres à l'abbé Garnier."

Le discours de M. Goulié présente cette particularité que pour être anticlérical, il n'en est pas moins récité avec toutes les intonations de sa vieille prédication.

Mais bientôt M. Marcel Sembat réveille tout l'auditoire par des accents plus énergiques. M. Sembat montre une certaine animosité contre "ce curé qui a osé troubler Montmartre, et recueillir aux dernières élections, un nombre de voix étonnant, mais qu'il ne méritait pas".

D'autres orateurs prennent également la parole. Mais les thèmes varient peu. Tous invitent à "la lutte contre la cléricaillerie", afin d'éviter à Montmartre "l'outrage de voir se dresser le Sacré-Cœur à l'ombre du Moulin de la Galette".

Puis la parole est rendue à M. Marcel Sembat. Le Comité d'athéisme a voulu en cette occasion lui octroyer le titre de pontife ; c'est lui qui prononcera les paroles sacramentelles. Le député de Paris croit donc d'abord de son devoir d'admoniester les parrains et marraines des nouveaux baptisés. "Vous êtes assemblés ici, dit-il, dans ce temple du suffrage universel, pour attester devant le peuple que vous veillerez à l'éducation de ces enfants dans la saine doctrine de l'athéisme."

Ici, M. Sembat lève les yeux au ciel et étend la main :—"Au nom du peuple, dit-il, aux enfants, je vous confère le baptême civil."

Cette cérémonie s'est terminée par une distribution de dragées que deux jeunes filles, Mlles Laberte et Douce, portaient dans des coupes de verre.

Le soir, le Comité d'athéisme a donné un bal pour fêter le premier baptême civil. L'invitation portait "qu'il était grand temps de mettre fin aux jongleries cléricales et d'arracher l'enfance des mains de ces ignobles gredins." Sur le programme on lisait, cependant : "Grande séance d'illusionisme et de jongleries athlétiques par le célèbre ambidextre des Folies Bergère, le plus fort jongleur du monde." Le rapprochement est pour le moins bizarre.

UNE LETTRE DE VAILLANT.

Nous trouvons dans le *Paris* une lettre écrite par Vaillant à Mme Marchal.

Nous en respectons scrupuleusement le style et l'orthographe ;

"Prison de la Santé, 27,12 93.

"Ma chère Marie,

"Aujourd'hui seulement j'ai pris connaissance de tes affectueuses lettres car on vient seulement de lever le secret qui pesait sur moi.

"Ma chère mignonne, dans ta première lettre, tu te demande pourquoi j'ai agi comme je l'ai fait, tu sais bien toi-même que mon tempérament et mon caractère loyal et plein de franchise, ne pouvaient que m'amener, à la vue de tant de souffrances qui entourent les malheureux, à en finir avec la société.

"Tu te rappelle ce que je souffrais quand je voyais qu'il m'était impossible de vous donner votre nécessaire, oh! je ne regrette pas ce que j'ai fait, j'en souffrirai toute ma vie si on ne me guillotine pas, car séparé de vous sera ma plus grande souffrance, mais j'ai fait mon devoir.

"J'ai fait ce que j'ai pu pour hâter la démolition de cette société qui nous tue et l'avènement d'une société meilleure où chacun pourra vivre avec son travail.

"Si tu savais comme on m'abime dans l'acte d'accusation qu'on vient de me remettre, je suis un vagabond, un voleur, un assassin, etc., etc.

"J'en hausse les épaules, car tout ce que l'on dit et tout ce que l'on peut dire ne m'empêchera pas d'être ce que je suis et d'être regretté par ceux qui m'ont connu intimement.

"Dans deux autres lettres tu me parle d'un avocat avec une chaleur sans égale, ma pauvre enfant comme on voit bien que tu ne connais pas les avocats, enfin ne te fais pas de mauvais sang à ce sujet, j'en ai choisi un moi-même, mais crois-moi, les avocats feront peu de chose, surtout que je ne veux à aucun prix me dédire et me cacher en quoi que de soit.

"Figure-toi que Marchal a déclaré que je m'étais installé chez vous, que je vivais de son argent et qu'il était parti pour cela ; c'est un comble!

"Bonjour aux camarades et surtout à Georges.

"Je vous embrasse mille fois, mes mignonnes, et j'espère vous voir bientôt.

"AUGUSTE."

Il est vraiment étonnant de voir Vaillant réclamer ainsi pour les travailleurs, lui qui ne faisait couvre de ses dix doigts.

De Schœlcher, cette exclamation mélancolique :

—On a tort de vivre trop vieux, disait-il à un intime. On se sent pousser de l'oubli sur tout le corps!

Véritable mot de la fin, celui-là!

LA PAIX SUR LA TERRE!

Voici les vœux exprimés par un grand journal de Paris à l'occasion du jour de l'an :

"Paix sur la terre et dans le ciel aux "hommes de bonne volonté!" Je ne vois pas de meilleur souhait que cette parole évangélique à faire pour l'année qui commence.

Oui! que la paix soit avec nous à l'intérieur, comme à l'extérieur! Que la paix soit avec nos amis et même avec nos ennemis et nos adversaires.

La modération et la conciliation ne sont pas toujours récompensées, mais plus certainement encore la haine engendre la haine et le vent sème la tempête.

Que ce soit donc la paix qui souffle des quatre coins du ciel sur l'Allemagne, sur l'Italie qui en a tant besoin, comme sur la France et la Russie unies dans le désir de retarder la conflagration qui doit un jour enflammer et ruiner l'Europe.

Que la paix soit avec la République triomphante et lui inspire la sage résolution de ne pas abuser de sa victoire.

Qu'elle calme ceux qui souffrent, qu'on plaint, qu'on cessie de soulager d'une façon souvent inefficace, mais pour lesquels il est impossible de bouleverser le monde et de créer des droits nouveaux.

Que l'amour de la paix leur fasse comprendre l'inanité de leurs utopies et qu'il inspire aussi à ceux qui possèdent le goût du sacrifice, les joies de la générosité, et la compréhension d'une solidarité nécessaire.

Que la paix apporte une salutaire terreur aux anarchistes en même temps que la réflexion leur démontrera la vanité de leurs rêveries et la sottise horrible de leurs crimes.

Que la paix donne aux députés la passion de l'économie et le dédain des interpellations ; aux journalistes, le scrupule de ne point aigrir les esprits ; aux ouvriers et aux patrons, l'effort nécessaire pour régler leur différends autrement que par des grèves ruineuses.

Que la paix soit avec tous ceux qui travaillent, qui peinent, qui luttent, qui espèrent! qu'elle console les âmes inquiètes! qu'elle apprenne aux frères ennemis à se mieux connaître et, s'il se peut, à s'apprécier.

Dans cette allégresse presque universelle, dans cette bucé de plaisir et de sympathie qui semble sortir des maisons illuminées et des foyers en fête, il est doux de répéter l'aimable devise inscrite aux frontons des palais vénitiens : *Pax, tibi, Marce, evangelista meus.* Elle prouve une fois de plus que le Christ apporta ici-bas la paix et non la guerre, comme le prétendent les anarchistes quand ils se cherchent des ancêtres dans l'Evangile.

TRIBULATIONS D'UN HÉRITIER.

Une disparition assez bizarre; celle de M. Plasaan, demeurant à Vincennes, a été signalée au commissariat de police de cette localité. L'enquête ouverte à ce sujet a révélé des détails qu'on pourrait cataloguer sous cette rubrique : "Tribulations d'un héritier."

Il y a deux ans environ, M. Plasaan avait hérité de son père, entrepreneur de travaux publics, d'une fortune considérable. Or, depuis cette époque, la vie devint un enfer pour le bénéficiaire de cette succession.

En effet, dès le début de sa nouvelle fortune, le malheureux fut accablé de demandes d'argent.

Inventeurs, mères pauvres, filles-mères, ouvriers impotents et pères de dix enfants lui adressèrent de nombreuses suppliques, auxquelles vint bientôt s'ajouter tout un lot d'ordres impérieux lui enjoignant le partage de ses biens avec les compagons anarchistes.

N'satisfaire toutes ces demandes, la fortune de M. Plasaan n'eût pas suffi. Il finit par fermer sa porte aux solliciteurs qui, éconduits, se vengèrent.

Une annonce fut insérée dans un journal, informant le public que M. Plasaan donnerait, contre une dot de 500,000 fr., sa fille bossue à un homme affligé de la même infirmité. Quand tous les bossus eurent défilé chez M. Plasaan, une annonce analogue y attira les boiteux.

M. Plasaan ne devint pas fou, mais il disparut. Une enquête, ouverte depuis quelques jours, n'a pu encore faire découvrir le lieu de sa retraite. Il est d'ailleurs à souhaiter, pour lui, que les mauvais plaisants qui l'ont tant harcelé ne retrouvent pas sa trace.

L'ÈRE ELECTRIQUE.

Avec l'année 1894, nous entrons dans le second siècle de l'ère électrique. En effet, beaucoup de physiciens rapportent à 1794 la date de l'invention de l'électricité voltaïque, c'est-à-dire de la plus étonnante révolution scientifique qui ait été accomplie sur la terre.

C'est vers le milieu de 1794 que la grande découverte de Volta fut publiée dans le *Journal de Physique médicale de Paris*, où ce savant était professeur. Il annonça, dans une lettre à Lavoisier, que le contact de deux métaux différents, tels que le zinc et le cuivre, engendrait un courant continu et le démontra, en excitant ainsi les contractions découvertes par Galvani dans les pattes de grenouille.

C'est afin d'augmenter la tension du fluide ainsi dégagé qu'il eut l'idée de superposer, d'une certaine manière, les couples de cuivre et zinc et qu'il constitua sa pile qu'il apporta à Paris en 1880. Mais le principe de la pile était connu dès 1794.

Les idées théoriques qui ont guidé Volta ont été abandonnées par la plupart des physiciens ; mais sa pile est entre les mains de tous et a été l'origine des progrès inouïs qui sont en train de transformer les sociétés humaines.

L'UNIFICATION DE L'HEURE.

La Société de géographie de Paris vient de formuler un vœu en faveur des conclusions d'un travail de M. Rey-Pailhade, membre de la Société de géographie de Toulouse, sur l'*unification internationale de l'heure*. Cette étude a été présentée à la Société par M. Guénot, secrétaire général de la Société de géographie de Toulouse.

M. Guénot fait remarquer qu'en dehors de la France on vient de créer en Europe trois heures types : l'heure orientale, l'heure centrale et l'heure occidentale qui n'est autre que celle du méridien de Greenwich. L'Italie, à son tour, vient de décider de compter pour ses chemins de fer, par vingt-quatre heures successives, sans interruption de minuit à minuit.

"Ne vous semble-t-il pas, a-t-il ajouté, que voilà déjà trop longtemps que nous nous laissons supplanter ou devancer par nos rivaux en ce qui a trait aux applications de la géographie mathématique et qu'il serait temps de reprendre notre rôle d'initiateur?"

LE CODE BLEU.

Connaissez-vous le *Code bleu*, sous l'empire duquel le Connecticut, un des Etats de la république américaine vécut si longtemps? On y trouvait des articles de ce genre :

"Défense de faire sa cuisine, son lit, sa barbe" le jour du Seigneur. Défense en ce même jour de faire des pâtés de hachis (*sic*) et de jouer d'aucun instrument "hormis du tambour et de la guimbarbe."

Et un peu plus loin :

"Personne, ne se servira de tabac, à moins d'avoir apporté au magistrat un certificat signé d'un docteur en médecine expérimenté, attestant que le tabac est utile et nécessaire à cette personne... Il est défendu à tout habitant de prendre du tabac publiquement sur les grandes routes...."

Prêtres, Orateurs, Chanteurs et Acteurs trouvent que le Pectoral-Cerise d'Ayer améliore et fortifie la voix.

Si vous désirez une bonne photographie, amis lecteurs, allez chez Rivoire, 207 Royale, vous serez sûrement satisfaits.

Dans les coulisses :

—Pourquoi donc, demandait-on à une artiste, aimes-tu tant certain rôle?

—C'est parce que celle qui me donne la réplique est exécrable.

Un remède d'une infaillibilité incontestée.

Dans tout climat où les changements sont fréquents et subits, c'est un bienfait, on en conviendra, de connaître, de posséder un remède d'une infaillibilité incontestée pour la cure des rhumes, des bronchites et des accidents du genre.

Le sirop Pectoral Balsamique de Ducongé, qui date de 1820, est ce remède dont les cures ne se comptent plus.

Combien de familles n'en connaissent pas les précieuses vertus? car ainsi que les affections passagères, ce sirop guérit l'asthme, les inflammations de la gorge, de l'estomac, des intestins, les crachements de sang, la coqueluche.

En vente chez tous les pharmaciens de la ville et de la campagne, et au Laboratoire, rue Bienville, 52.

Prix de la grande bouteille, $1,00 ; de la demi-bouteille, 50 cts.

D'après une dépêche de Madrid, du 31 décembre 1893, les dépenses déjà effectuées pour le conflit hispano marocain s'élèvent à 35 millions environ, sans compter les dépenses éventuelles pour le séjour des troupes à Mélilla et en Andalousie jusqu'à la fin des négociations avec le Sultan.

Un mendiant court après M. Prudhomme et lui demande un sou.

M. Prudhomme se fouille, puis s'arrête, réfléchit, referme sa redingote et continue son chemin sans rien donner.

—Après tout, gronde-t-il, à quoi bon faire encore un ingrat!

Un portrait au crayon, au pastel ou à l'huile doit être fait par un artiste compétent. Visitez la galerie *Rivoire*, 207 Royale, et vous serez convaincus que là seul vous pouvez obteuir satisfaction.

GONZALES & LAUDUMIEY.
Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs.
170 CHEMIN DU BAYOU, 170
Près Remparts.
VOITURES ET TALLY-HOS A LOUER.
Ordres pour enterrements reçus par téléphone jour et nuit.
TÉLÉPHONE NO 479.
21 fév 93—1 an

TO-KALON! TO-KALON!
Ne buvez rien autre chose ; ma's buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de
PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
129 rue Royale, coin Toulouse.

RICHARDSON — Décédé ce hier matin à 4 heures 45 minutes, MME E. B. RICHARDSON née Hortense Payro. Les amis et connaissances des familles Richardson, Payro, Ellis et Lassaga sont respectueusement invités à assister à son funérailles qui auront lieu ce matin à 11 heures précises. Le convoi partira de la maison mortuaire No 132 avenue Esplanade, entre Rempart et Bourgogne.

GARCIA —Décédée, mercredi, à 4 heures A. M., VEUVE JOSEPH H. GARCIA, à l'âge de 42 ans, native de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Garcia, Vinc nt et Vial et ceux de son oncle Paul Lussy et les officiers et membres de la Ladies of Honor B. A sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu jeudi, 18 janvier, à 10 heures A. M., de la dernière résidence de la défunte, No 520 rue Bourgogne entre Espagne et Mandeville.

MOLLE - Décédé le 17 courant à l'âge de 30 ans HENRY MOLLE, natif de Faine, France. Les amis et connaissances de la famille, ceux de John Fourment, F. Barrouse, J. P. Mirando, Jos. Labondette, ainsi que les membres de la Louisiana Lodge No 34, Chevaliers de Pythias et ceux de la People's Bener. Ass. sont invités à assister à son enterrement qui partira de sa dernière résidence, coin Scott et Conti, ce soir à 4 heures.

Les Membres du Comité d'enterrement du "People's Benevolent Association" sont requis de se réunir à la Salle No 275, rue Dauphine, cet après-midi, 18 janvier, à 3 heures précises pour assister aux funérailles du membre décédé H. MOHL.

Par ordre de
A. S. BRAUD, Président.
BEN. EDWARDS, Secrétaire.
18 janv—1f

Société de Secours Mutuels : "Les Enfants de la France."—Les soumissions pour médecins, pharmaciens et collecteur de la Société seront reçues jusqu'au samedi 20 janvier (terme de rigueur), chez M. Jean Darribère encrolgure St Philipe et Bourbon.

Le Président de la Société,
J. A. BUISSON.
Le Secrétaire, F. BRUNEL.
18 janv—3 fois

Société de Secours Mutuels "Les Enfants de la France."
Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1894.

Cette Société célébrera son 2me anniversaire à la Salle de l'Union Française, rue Rempart, le samedi, 20 janvier courant, par un grand bal donné au profit de son fonds de secours.

On peut se procurer des cartes chez MM. E. Castaing, coin Royale et Ste Anne ; J. A. Buisson, coin Bourbon et Toulouse ; J. Darribère, coin Bourbon et St-Philippe, et chez tous les membres du comité.

Prix d'entrée, 50 cents.

Les dames seront admises par cartes d'invitations. Le Président du Comité, D. LAPORTE.
FERD. J. BRUNEL, Secrétaire.
7 janv—7 14 18 20

Avis Spécial.
L'herbe du City Park sera vendue à l'enchère publique au plus fort enchérisseur, dimanche, 21 janvier, à 11 heures A. M. au Parc.
Par ordre du Comité Exécutif et du Board des Commissaires,
VICTOR ANSEMAN,
Chairman.
ACHILLE BLAIS,
Secrétaire. 17 jan—3f

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sud (Southern Ins. Co.) de la Nlle-Orléans—No 54 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1894.—A une réunion du Bureau des Directeurs de cette Compagnie, tenue ce jour, un dividende de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital, a été déclaré payable aux actionnaires sur demande.
SCOTT McGEHEE,
Secrétaire.
17 jan—10f

Photographies
La Galerie Photographique de M. J. E. Rivoire, 207 Royale, coin Dumaine, n'a jamais cessé d'accueillir, à bras ouverts, les personnes désireuses de lui confier du travail. On est toujours sûr d'être satisfait en s'adressant à cet établissement sans rival à la Nouvelle-Orléans et dans tout le Sud des Etats-Unis.
11 janv—7f

Toutes personnes ayant des réclamations contre la Lafargue Brothers Company, Limited, sont invitées à présenter les mêmes aux soussignés, liquidateurs, au bureau de la compagnie, No 181 rue Canal.
LUDOVIC LAFARGUE,
ADOLPHE SCHREIBER,
PAUL CAPDEVIELLE,
Liquidateurs.
Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1894.
7 janv—

Pour paraître le 15 Janvier.
Edition Américaine Hebdomadaire du Journal des Débats.
(32 pages et couverture format in 4°)
Comprend la revue complète des événements de la semaine, de très nombreux articles littéraires, des nouvelles et des romans, etc. Principaux rédacteurs : A. Dumas, L. Halevy, Lavisse, Gérard, Vogué, Brunetière, de l'Académie française, Jules Lemaître, de Molinari, Leroy-Beaulieu, Charmes, Deschanel, Paul Bourget, de Parville, etc.
Abonnement $5 par an, remboursables en publicité ou donnant droit à une prime.
S'adresser à la librairie E. DERNIGNY, 126 W. 25th ste., New York, à sa succursale 1,608 rue Notre-Dame, Montréal et à tous ses correspondants aux Etats-Unis et Canada. Spécimen gratuit envoyé par demande.
On demande de bons agents dépositaires pour la Louisiane.
19déc—3m—Dim Mar Je

Nouveau Café de John Trisconi,
4 RUE CARONDELET.
Lunch chaud tous les jours,
De 10 heures A. M. à 1 1[2 P. M.
HIGH TEA.
De 3 P. M. à 6 P. M.
Vins et Liqueurs de première qualité.
23déc—1m—Mar Sam Dim

ETAT ANNUEL
— DE LA —
Compagnie d'Assurances TEUTONIA.

Conformément aux dispositions de sa charte cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1893 :

Primes reçues—		
Sur risques de feu		$415,991 00
Sur risques de mer		26,411 52
Sur risques de rivière		15,481 39
		$457,883 91
Ajouté, primes non expirées pour 1892		115,389 54
		$573,273 45
A déduire—		
Pertes de feu payées	$153,349 83	
Pertes de mer payées	18,684 39	
Pertes de rivière payées	1,263 88	
Réassurance	52,828 75	
Commissions	53,801 90	
Primes remises	79,240 12	
Taxes et licences	8,060 34	
Dépenses générales et dépenses d'agence, moins l'intérêt	24,247 56	
Profits et pertes	4,001 25—	393,538 02
		$177,735 43
Réservé pour primes non expirées, 31 décembre 1893	$126,140 93	
Réservé pour pertes non ajustées	24,460 00	
Dix pour cent de dividende sur le fonds capital pour l'année	25,030 00	
Surplus	2,134 50—	177,735 43

ACTIF.

Comptant en main	$ 69,734 79
$130,000 consolidés d'Etat de la Louisiane	126,750 00
$62,000 bons 4 pour cent de la ville de la Nlle Orléans	62,620 00
$61,000 bons de ville consolidés de la Nlle Orléans, Crescent	63,287 50
25,000 bons 4 pour cent des Etats Unis	28,625 00
$10,200 bons de première hypothèque du Canal and Claiborne Street Railroad	11,016 00
Actions diverses	1,350 00
Meubles de bureaux	1,000 00
Propriété foncière	40,562 50
Prêts sur hypothèque	26,250 00
Prêts sur gages	5,000 00
Primes en cours de collection	39,635 23
Dus des agents et billets à primes	19,879 41
	$495,710 43

PASSIF.

Fonds capital	$250,000 00
Fonds de réserve	80,000 00
Réservé pour primes non expirées	126,140 93
Dividendes non payées	475 00
Pertes non ajustées et non payées	24,460 00
Dividende payable le 15 janvier 1894	12,500 00
Surplus	2,134 50
	$495,710 43

L'état ci-dessus est une copie vraie et correcte transcrite des livres de la compagnie.
ALBERT P. NOLL, Président.
GEORGE MEYER, Secrétaire pro tem.
H. R. GOGREVE, Vice-Président.

Assermenté et souscrit pardevant le soussigné notaire de la Nouvelle-Orléans, ce 12me jour de janvier 1894.
SAM. FLOWER, Notaire Public.

A une assemblée du Bureau des Directeurs de cette compagnie, tenue le 11 courant, il a été résolu de payer sur demande un second intérêt-dividende semestriel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital, faisant dix pour cent pour l'année 1893.

DIRECTEURS.

H. Buddig, Joseph Buhler, J. E. Camors, M. Frank, R. Fratscher, C. B. Fisher, H. R. Gogreve, S. Hyman, F. Jancke, Julius Keifer, J. H. Keller, H. F. Klumpp, Isaac Levy, C. H. Miller, Nic. Miller, Albert P. Noll, Frank Rider, J. E. Rengstorff, Louis Ruch, Wm. B. Schmidt, H. Schulze, J. G. Spor, C. H. Schenck, Hy Wellmann. 18 jan—

Assurances et Banques.

Banque Mutuelle Nationale de la Nlle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1894.—A l'élection annuelle, tenue le 9 du courant, les directeurs suivants ont été élus pour l'année courante :

L. C. FALLON, LLOYD R. COLEMAN
W. E. LAWRENCE, JOHN T. HARDIE,
Q. W. SENTELL, I. L. LYONS.
J. P. BALDWIN, JOS A. SHAKSPEARE,
T. R. ROACH.

Et à une réunion du Board des Directeurs, tenue ce jour, MM. JOS. A. SHAKSPEARE et THOS. R. ROACH ont été élus à l'unanimité président et vice président, respectivement, de la Banque.
JAS T. TARLETON,
18jan—3f Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurances Ter Marchands—No 104 rue du Canal—Nlle-Orléans, 15 janvier 1894.—A l'élection annuelle des directeurs de cette compagnie qui a eu lieu le 9 de ce mois les messieurs dont les noms suivent ont été dûment désignés pour l'année courante :

MM. D. A. Chabrais, Aristide Hopkins, Jos. A. Shakspeare, Henry C. Boucher, M. W. Smith, John M. Baldwin, W. H. Bofinger, Jaymes Magi, Paul Capdevielle, J. S. Zacharie, A. Mouse.

Et à une réunion du Conseil des Directeurs, tenue ce jour, M. Paul Capdevielle a unanimement été réélu président et M. Jules Montreuil, secrétaire.
J. MONTREUIL,
16 jan -3f Secrétaire.

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1894.—A l'élection annuelle pour directeurs de cette banque, tenue le 9 courant, les messieurs suivants ont été élus pour servir pendant l'année courante :

J. OGREVE, GEORGE FINLAY,
JOHN F. KRANZ, C. M. SORIA,
MAX SCHWABACHER, NIC. MILER,
HENRY ABRAHAM, J. L. HERWIG,
J. G. DENIS.

Et à une réunion du board tenue ce jour le Col. C. DENIS a été unanimement réélu président de la banque.
J. L. BERCIER, Caissier.
12 janv—7f

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 1er janvier 1894.—L'élection annuelle de sept Directeurs de cette Banque, pour servir pendant l'année courante, sera tenue au local de la Banque, LUNDI, 5 février 1894, de midi à 2 heures de l'après-midi.
A. A. LELONG,
2jan— Caissier.

—A. ROY,—
AGENT.
Diebold Safe & Lock Company.
No 113 rue Commune.
Un vaste assortiment de coffres d'occasion, à vendre à bon marché. 11 janv—1m.

Female Orphan Society.—La réunion annuelle des membres de cette société aura lieu mardi, 16 janvier, entre midi et 2 heures, à l'Asile Poydras, dans le but d'élire un conseil de direction pour l'année suivante.
E. E. HODGSON,
7 janv—10f Secrétaire.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville. A deux ilets de la rue du Canal. 2me district

Iernov 92—1 an—mer.ieu.dim

PERSONNEL :
John Stumpe,
W. R. Robinson,
E. A. Shealds,
Henry Coulter,
Chris. Rolling,
Louis Gery.

PERSONNEL :
Josh Lipman,
Jules Météyé,
Wm. Knarsbrough,
Louis Sorrensen,
F. S. Schultie.

COMPTOIR DES BARGAINS DE DIAMANTS
JUSQU'AU PREMIER FÉVRIER.
O. N. Hill.
OFFRE SON MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE
Beaux Pendants en Diamants, Etoiles en Diamants,
Broches en Diamants, Epées en Diamants,
Epinglettes en Diamants.
Aux Prix Coûtants! Pour Réduire le Stock Aux Prix Coûtants!
113, 115 RUE DU CANAL, aussi, 78 RUE ST-CHARLES.
27 oct—3